



Balises

édito

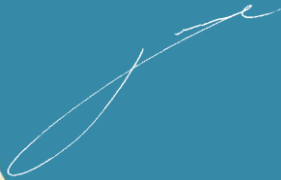
Une nouvelle initiative a été prise au sein du Comité Départemental, j'ai nommé la Rando des Aidants.

Pour 2018 cette rando sera plus diversifiée en comparaison de ses débuts l'année dernière. Un partenariat entre le Centre Départemental Gériatrique de l'Indre et le Comité a été mis en place afin que nous apportions nos compétences en matière d'accompagnement des personnes et de choix des parcours.

En juin, une première randonnée a été organisée à Déols mais réservée aux aidants familiaux exclusivement. Le 29 septembre au Poinçonnet, une deuxième, ouverte à tous, a permis de sensibiliser à ce rôle. Ce mois-ci c'est à Vicq-sur-Nahon que l'on vous donne rendez-vous le 20 octobre !

Proposant 2 parcours, ces randonnées sont gratuites. Voilà une belle idée afin de pouvoir soutenir ces personnes le temps d'une randonnée.

Alors n'hésitez pas à faire la promotion de ces événements.



Rando en Berry sur France Bleu Berry

En cette nouvelle rentrée de saison sportive, vous l'avez peut-être déjà entendu... votre Comité a repris ses interventions sur France Bleu Berry ! Petite nouveauté pour cette année : le rendez-vous est désormais le vendredi à 8h10.

Divers intervenants de votre Comité expliquent chaque semaine les missions du Comité, ses actions, donnent des conseils sur les pratiques de randonnée ou encore présentent des sentiers du département.

Bien sûr, vous retrouvez un moment dédié pour annoncer les randos du week end ! Si vous aussi vous souhaitez communiquer sur les sorties de votre club, n'hésitez pas à contacter France Bleu Berry !



Sur les sentiers du GR® 46 Vallée de l'Indre à Châteauroux...

Le GR® a retrouvé son tracé originel après des travaux près de l'hippodrome : un nouveau décor environnemental destiné à améliorer la biodiversité et la richesse écologique du site.

Un peu moins de 10 km de sentiers vous attendent pour rejoindre au plus près de l'Indre, le Château des Planches à Saint Maur. Les plus courageux reviendront à pied par le même itinéraire, et pour les autres, une ligne de bus gratuite peut vous ramener au point de départ qui se situe à l'ancienne abbaye de Déols.

Le tracé du GR® a également été modifié pour passer tout près du Musée Lapidaire de Déols ; il faut ensuite traverser la ville pour rejoindre la plaine de Belle- Isle (où le Comité a installé récemment des panneaux de signalisation) et se diriger vers Saint Maur.

Une suggestion : du Château des Planches, poussez jusqu'au joli site des Ballastières de Saint Maur où vous pourrez marcher sur l'eau (si ! si !) et pourquoi pas pique-niquer !

Bonne balade !



Les galopins Luantais

Le club a rejoint notre fédération depuis le début de la nouvelle saison sportive. Aline Chamblant sa présidente débordante d'énergie, nous explique :

« Le club existe depuis 1990. A cette époque, il s'appelait Association des marcheurs de Luant. Après avoir pris la présidence en 2009, j'ai proposé aux membres de changer le nom du club pour un peu plus d'originalité. C'est ainsi que sont nés Les Galopins luantais !

Nous organisons des sorties mensuelles qui rayonnent sur tout le département ainsi que des week-ends hors de l'Indre à chaque changement de saison. Les Galopins participent également aux randonnées locales comme les randonnées de la Châtaigne à Eguzon.

J'ai aussi des projets plein la tête tels que mettre en place une rando à thème ou la fabrication de gobelets à l'effigie du club ! »

Une rencontre bien agréable... Nous en profitons pour leur souhaiter la bienvenue. Rendez-vous est donné en mars prochain pour leur rando annuelle !

Licence Comité et RandoPass®

En cette nouvelle rentrée sportive la FFRandonnée a instauré deux nouveaux titres d'adhésion qui viennent remplacer la Randocarte :



La licence Comité qui permet de s'investir bénévolement dans un comité. Elle se présente sous format papier et est valable pour la saison sportive. Elle donne accès aux séjours et voyages, à toutes les formations de la FFRandonnée et donne le droit de vote à l'assemblée générale. Elle coûte 35€ (69,80€ pour la licence familiale).

Le RandoPass® est un titre de participation dématérialisé, valable de date à date. La souscription se fait par internet uniquement. En revanche il ne donne pas accès aux voyages/séjours ni à l'intégralité des formations et ne donne pas droit de vote à l'assemblée. Son coût est de 28€.

N'hésitez pas à contacter Aline ou Aurélie pour obtenir des précisions si nécessaire !



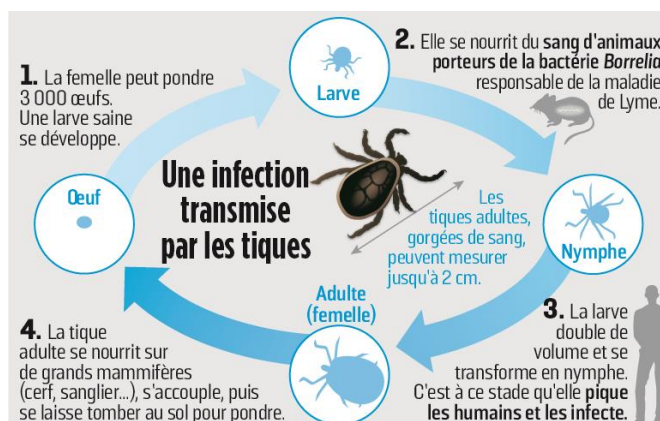
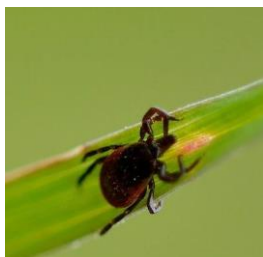
Actualités sur la maladie de Lyme

Le Protocole National de Diagnostic et de Soins pour la maladie de Lyme (P.N.D.S. Lyme) fut rendu public le 20 juin 2018, par la haute autorité de santé. Ce nouveau parcours de soin proposé est une avancée pour les malades, qui jusqu'à aujourd'hui se retrouvaient en situation d'errance médicale, isolés, abandonnés du corps médical, un petit nombre de malades partant même à l'étranger pour se soigner.

Le nouveau texte reconnaît que des symptômes évoquant la maladie de Lyme peuvent persister après un court traitement antibiotique. Ainsi est défini la pathologie SPPT : symptomatologie / syndrome persistant(e) polymorphe après piqûre de tique. Il marque une vraie reconnaissance de symptômes persistants et invalidants. Ce qui permet à tout médecin de donner un traitement antibiotique au long cours, même sans preuve diagnostique. Avec la reconnaissance de cette S.P.P.T., une sérologie positive n'est plus obligatoire pour le diagnostic.

A partir de janvier 2019, les centres spécialisés régionaux (1 par région) et 5 centres de références seront mis en place pour le suivi des patients, pour enfin éradiquer l'errance médicale, et surtout pour collecter les données nécessaires à la recherche.

En espérant que le financement soit à la hauteur des engagements, ce P.N.D.S. est un premier pas vers une meilleure prise charge des M.V.T. (maladies vectorielles à tiques).



Agenda

20/10 : Rando des aidants à Vicq sur Nahon

26/10 : Formation lecture de carte à St Maur

27/10 : Sortie ONF au Poinçonnet

28/10 : Rando des Garennes de Brise Paille

Du 01/11 au 03/11 : Randos de la Chataigne à Eguzon